

COMPTE-RENDU

Séance plénière du 25 juin 2022

Présents : 30 membres de l'Assemblée citoyenne

Document joint au compte-rendu : Présentation projetée le 25 juin

Document en annexe de ce compte-rendu : Mandats proposés par l'exécutif et adoptés par l'Assemblée citoyenne

Déroulé de la séance

1. Introduction et présentation des mandats de participation par Anouch Toranian
2. Échanges en ateliers sur les mandats proposés par l'exécutif
3. Échanges libres entre les membres des différents ateliers
4. Restitution des ateliers en plénière
5. Vote des 4 mandats par l'Assemblée

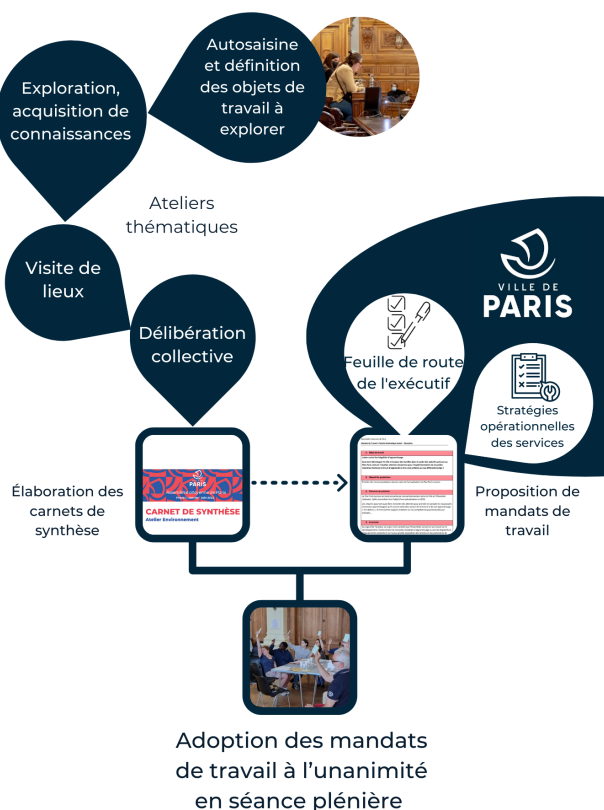


PHASE 1 DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE : AUTOSAISINE ET DÉFINITION DES MANDATS DE TRAVAIL

C'est fait ! Après six mois d'exploration sur les thématiques prioritaires par ses membres en janvier dernier, **l'Assemblée citoyenne a adopté les trois mandats de participation proposés par l'exécutif ce 25 juin 2022.**

Cette troisième séance plénière clôture ainsi la première phase de travail de l'Assemblée citoyenne. Ce moment d'échange entre les différents groupes a permis d'arrêter des sujets de travail définitifs pour chaque atelier thématique de l'Assemblée.

Retour sur ce temps fort de l'Assemblée...



PRÉSENTATION DES MANDATS DE TRAVAIL

Les « mandats de travail », sont le nom qui a été donné aux lettres de mission que les élus de la Ville ont adressé à l'Assemblée ce 25 juin. Avant d'être discutés en groupes thématiques et en plénière, ces mandats ont fait l'objet d'une présentation par Anouch TORANIAN - Adjointe à la maire de Paris en charge de la vie associative, de la participation citoyenne et du débat public.

Mandat de Travail – Social-Éducation

Objet de travail

Lutter contre les inégalités d'apprentissage :

- Comment développer le rôle et la place des familles dans le cadre des activités prévues au Plan Paris Lecture ?
- Quelles attentes citoyennes pour l'expérimentation de nouvelles manières d'amener à lire et d'apprendre à lire à nos enfants sur ses différents temps ?

Objectif de production

Émettre des recommandations dans le cadre de l'actualisation du Plan Paris Lecture

Mandat de Travail – Environnement

Objet de travail

Une contribution de l'Assemblée citoyenne à la révision du Plan Climat en deux objets :

1. Émettre des propositions pour simplifier le parcours des habitants dans le cadre des aides à la rénovation thermique des logements

2. Définir les outils et modalités pour végétaliser la ville, et passer d'une ville avec des jardins à une ville-jardins

Objectif de production

- Participer à la définition de la campagne de communication du dispositif « Eco-rénovons Paris #2 »
- Rédiger une contribution dans le cadre de la révision du Plan Climat, sur le parcours - individuel et collectif - des usagers
- Co-construire le futur guide relatif de la végétalisation de l'espace public

Mandat de Travail – Espace public

Objet de travail

Alimenter la feuille de route n°1 du Code de la rue : élaborer des préconisations sur les conflits d'usages sur lesquels il faut agir en priorité.

Objectif de production

Une note finale de recommandations – pour alimenter la première feuille de route 2023

MÉTHODES ET OUTILS A MOBILISER PAR LES ATELIERS THÉMATIQUES

Se former

- Auditions de l'exécutif, des agents de la Ville, de personnalités qualifiées extérieures...
- Demande de communication de documents, de données d'évaluation...
- Visites de sites.

Interpeller

- Interpeller l'exécutif et l'ensemble des groupes politiques du Conseil de Paris (poser une Question d'actualité en commissions du Conseil de Paris).
- Émettre des recommandations sur des outils de communication grand public de la Ville en termes d'accessibilité grand public des contenus (page du site paris.fr, communication papier, etc.), en lien avec leurs objets de travail.

Peser sur la décision

- Émettre un Vœu en Conseil de Paris.
- Émettre une délibération citoyenne en Conseil de Paris.

ADOPTION DES MANDATS DE TRAVAIL

Les trois mandats de travail ont été votés indépendamment, par l'ensemble des membres de l'Assemblée.



Le Mandat de Travail **Social-Éducation** est adopté à la majorité avec 1 abstention.

Le Mandat de Travail **Environnement** est adopté à l'unanimité.

Le Mandat de Travail **Espace public** est adopté à la majorité avec 4 abstentions.

RÉACTIONS DES MEMBRES AUX MANDATS PROPOSÉS.

Le groupe « **Social Education** » s'est intéressé de près au sujet du plan « Paris lecture », en questionnant l'exécutif sur ses origines. Il a appris qu'il s'agit d'un programme de la Ville de Paris, dispensé sur le temps périscolaire, pour favoriser l'apprentissage de la lecture à Paris. Des professionnels de la Ville et des associations participent à sa mise en œuvre. Le plan existe depuis les années 1980 et un renouvellement du dispositif est prévu pour l'année 2023. L'Assemblée citoyenne peut donc avoir une place dans le processus de redéfinition du plan. Les membres du groupe poursuivent l'objectif commun de mettre en avant la lecture comme un vecteur qui favorise l'épanouissement de l'enfant, en la considérant dans son acception large et non uniquement par le prisme d'« apprendre à lire ».

Les membres du groupe se sont montrés très intéressés quant à l'opportunité de dispenser ces cours de soutien en extérieur. Ces moments d'apprentissage pourraient aussi bien être dispensés sur le temps scolaire que périscolaire. L'opportunité d'y intégrer les familles est à la fois une force et un

frein : il permet de ramener la lecture « à la maison » pour les enfants, mais aussi pour les parents. Il faut toutefois réussir à intéresser les parents dans le fait de participer à l'activité et emprunter des livres. Le groupe insiste sur le fait de dire que le fait d'introduire la lecture à la maison ne doit pas créer de conflit de loyauté avec les parents.

Le groupe s'est intéressé à l'accessibilité du plan : que fait-on pour les personnes dyslexiques ? Pour les personnes malvoyantes ? Les familles non-francophones peuvent-elles bénéficier de ce dispositif en « français langues étrangères » ?

Pour mener à bien ce travail, le groupe mise sur deux séances de travail supplémentaires par rapport à ce premier semestre de travail. Il lui semble aussi nécessaire d'identifier le réseau d'associations qui peuvent agir sur le temps périscolaire et d'étudier l'opportunité d'avoir recours à un apprentissage entre pairs avec des élèves plus avancés dans l'apprentissage de la lecture.

Lors de leur passage sur la table du groupe, les autres membres de l'Assemblée se sont montrés intéressés par l'idée d'organiser des ateliers dans les bibliothèques de la ville, pour apprendre aux familles à raconter une histoire, à donner le goût de la lecture. Cette remarque entre dans une dynamique que les membres de l'Assemblée souhaitent développer et intensifier : l'établissement de partenariats avec les bibliothèques de quartier dans le cadre du plan lecture. L'opportunité d'intervenir dans les quartiers défavorisés et de la communication sur le dispositif ont également été abordés.

Le groupe « **Environnement** » s'est questionné sur les canaux de communication qu'il pourrait employer pour toucher les citoyens qui souhaitent rénover leur bâti.

Les membres du groupe proposent de repartir de l'analyse d'« Éco-rénovons Paris » pour établir leur plan d'action (reprenant le bilan, la synthèse des plans précédents d'« Éco-rénovons »). Le groupe juge important d'avoir un bilan des campagnes de communication passées : quelles étaient-elles et quels effets ont-elles eu ? La thématique de la masification est à placer au cœur de ce projet.

Le bilan du Plan climat précédent pourrait peut-être être réalisé à partir d'open data.

Le premier sujet proposé est une bonne réponse à ce qui a été soulevé lors du précédent atelier : le parcours-usager, une communication au sens large, qui mobilise les réseaux de communication de la Ville. Il faudrait aussi développer une communication avec des messages précis en fonction du public à qui on s'adresse (locataires, propriétaires, syndic, bailleur...).

Le second sujet croise les thématiques du groupe « Espace Public », notamment sur la notion de civisme. Le groupe a cependant un peu de mal à identifier quel pourrait être le public cible de ce travail. Au-delà du simple processus de végétalisation, des éléments semblent importants à intégrer : la conservation et l'entretien des zones végétalisées existantes par exemple.

Pour pouvoir mener à bien ce travail, le groupe a besoin de connaissances concrètes sur l'impact et les objectifs de la végétalisation à Paris. Les membres sont unanimement d'accord sur le besoin de structurer ce travail : il faut travailler à partir d'un calendrier prévisionnel, avec des objectifs finaux et des objectifs intermédiaires. L'une des étapes intermédiaires de ce rétroplanning sera de recueillir les bonnes idées pour les deux projets. Le groupe n'exclut pas de travailler le sujet de la végétalisation en plénière pour pouvoir y intégrer les considérations

des autres groupes.

Lors de leur visite sur la table de l'atelier « Environnement », les autres membres de l'Assemblée se sont questionnés sur les deux objets de travail : lequel aura le plus d'impact ? Le sujet portant sur la végétalisation semble ambitieux et nécessitera en effet une organisation rigoureuse. Globalement, les retours sont très positifs sur les sujets portés par le groupe. Certains s'interrogent cependant sur la capacité du groupe à mener de front les deux objets de travail sur la deuxième phase de leur mandat en quelques mois...

Le groupe « **Espace Public** » s'est tout d'abord questionné sur la pertinence d'un mandat aussi large : le Code de la rue est un sujet très vaste dont certaines limites restent à définir, et le groupe a déjà listé ses priorités lors d'ateliers précédents.

Après quelques précisions de l'exécutif, le groupe est d'accord pour participer à écrire la « feuille de route n° 1 » du Code de la rue. Cela permettra au groupe d'inscrire ses priorités dans les documents de travail de ce futur document réglementaire. Le groupe insiste sur son besoin de rencontrer et travailler avec des élus d'arrondissement, des agents de la police municipale et leurs formateurs. Il paraît aussi important de classer les points d'attention identifiés dans de grandes thématiques de travail (pédagogie, police municipale, immatriculation et verbalisation, propreté, respect des trottoirs, etc.). Cette classification pourra par exemple faire l'objet de premiers travaux en septembre. Certains membres du groupe aimeraient développer des partenariats avec des acteurs culturels proches des jeunes (rappeurs, youtubeurs...) pour mieux communiquer avec cette tranche de la population. Un membre du groupe qui travaille comment agent de police municipale propose aux membres de leur faire découvrir son métier, l'existence des « totems » permettant de rencontrer la police municipale lors d'un rendez-vous hebdomadaire a également fortement intéressé le groupe.

Lors de leur passage sur la table du groupe, d'autres membres de l'Assemblée ont pu attirer l'attention sur certains points : la gestion des poubelles dans les rues, l'accessibilité de l'espace public pour les personnes handicapées moteur et malvoyantes, la question des chiens agressifs et des déjections canines, la nécessité d'avoir un interlocuteur par arrondissement ou quartier tant les problématiques sont différentes, l'occupation de l'espace public par des activités illégales... Sont autant de thématiques qui ont pu être portées à l'attention du groupe.

RETOURS SUR CETTE SÉANCE DE TRAVAIL

À la fin de cette plénière, Anouch TORANIAN a proposé aux membres de l'Assemblée de s'exprimer librement sur leur ressenti au cours de cette séance et plus globalement, de ce premier semestre de travail.

Voici quelques réactions, listées non-exhaustivement :

« J'ai trouvé cette plénière très intéressante et riche en partage d'idées. »

« Lorsque je parle de l'Assemblée citoyenne autour de moi, je vois que ça intéresse les gens, que ça attire l'attention. »

« Nous avons appris beaucoup de choses ces derniers mois, travailler avec l'Assemblée est une excellente manière de découvrir le fonctionnement de la Ville et d'avoir un accès privilégié à certains lieux, comme l'Hôtel de Ville. »

« Au cours de cette séance, la disposition de la salle, le fait de décloisonner nos ateliers de travail et le repas nous ont permis de mieux nous connaître. »

« Je suis content que nous ayons pu voter des sujets de travail définitifs et j'espère que notre travail sera utile. »

CALENDRIER DE LA 2^E PHASE DE L'ASSEMBLÉE CITOYENNE

